



Président : M. Imre HOLLAI (Hongrie).

POINT 110 DE L'ORDRE DU JOUR

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions (*fin**)

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Avant d'aborder les deux questions qui restent inscrites à l'ordre du jour de cette session, je tiens à attirer l'attention de l'Assemblée sur le document A/37/807/Add.1, contenant une lettre du Secrétaire général, en date du 19 septembre 1983, m'informant que, depuis sa dernière communication du 10 mai 1983 [A/37/807], El Salvador, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, la République centrafricaine et le Tchad ont fait les versements nécessaires pour ramener le montant de leurs arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

POINT 38 DE L'ORDRE DU JOUR

Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (*fin***)

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Les membres se souviendront que l'Assemblée générale a, par sa décision 37/438, en date du 20 décembre 1982, marqué son intention de maintenir cette question à l'examen, afin de permettre la poursuite de consultations officielles sur ce point.

3. Je donne la parole au représentant du Bangladesh, qui va faire une déclaration au nom du Groupe des 77.

4. M. SOBHAN (Bangladesh) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je tiens, tout d'abord, à vous dire la très profonde reconnaissance du Groupe des 77 pour les efforts que vous avez déployés afin de trouver un accord sur l'ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement.

5. Au nom du Groupe des 77, je tiens également à rendre hommage à M. Olara Otunnu, de l'Ouganda, auquel vous aviez confié, en sa qualité de vice-président de cette session de l'Assemblée, la poursuite, pour votre compte, des consultations sur cette question importante de l'ordre du jour. En effet, ainsi que les représentants des délégations en témoignent, M. Otunnu a manifesté beaucoup de sagesse, de persévérance et de compétence dans sa façon de mener les consultations sur le lancement de négociations globales.

* Reprise des débats de la 116^e séance.

** Reprise des débats de la 113^e séance.

6. Néanmoins, malgré ces efforts considérables, les consultations n'ont pas donné de résultats tangibles. Il est à peine besoin pour moi de rappeler à l'Assemblée que près de quatre années se sont écoulées depuis qu'elle a adopté la résolution 34/138, donnant un mandat et un cadre clairement établis pour les négociations globales. Au sein du Groupe des 77, nous sommes profondément préoccupés et déçus de ce que, même au bout de près de quatre années, nos partenaires des pays développés manquent encore manifestement de volonté politique pour entamer des consultations sérieuses sur le lancement de négociations globales. Notre déception et notre angoisse sont d'autant plus grandes que nous constatons un manque de désir, de la part de nos partenaires, de se lancer dans un dialogue constructif pour combler les divergences qui demeurent sur cette question depuis des années.

7. Cette situation témoigne bien de l'état de la coopération multilatérale. Notre préoccupation dans le monde en développement est d'autant plus grande que, alors que les consultations se poursuivaient sur l'ouverture de négociations globales, la situation mondiale, économique et financière connaissait un désordre croissant dont les répercussions se faisaient clairement sentir sur les pays en développement. Je n'ai pas besoin de citer de chiffres ni de statistiques pour montrer la situation économique désespérée devant laquelle se trouvent les pays en développement dans le monde entier. En fait, il convient de rappeler ce que nous avons dit récemment, à la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Belgrade du 6 juin au 2 juillet 1983, à propos de la crise actuelle : "Il s'agit d'une crise dans laquelle les problèmes sous-jacents les plus profonds de caractère structurel et systématique ont été multipliés par des facteurs cycliques¹."

8. En effet, non seulement le développement économique des pays en développement s'est arrêté, mais, de plus, la situation a empiré. La poursuite de la récession, la pire que nous ayons connue depuis la grande dépression, a mis en mouvement une spirale descendante dans le Sud. Selon les termes de l'évaluation de la Conférence de Belgrade :

"Bon nombre des résultats obtenus antérieurement par les pays en développement ont été sapés; les efforts que ces pays déploient actuellement en vue de leur développement ont été perturbés, et leurs perspectives de croissance ont été assombries²."

9. C'est là une situation qui est totalement inacceptable pour nous, et nous voulons croire qu'elle est tout aussi inacceptable pour nos partenaires si l'on veut que les concepts de l'interdépendance et de la réciprocité d'intérêts demeurent la pierre angulaire

de la coopération internationale. Nous avons été encouragés de constater une expression de ces concepts dans la déclaration de la Réunion économique au sommet des pays industrialisés, tenue à Williamsburg du 28 au 30 mai 1983. Néanmoins, et c'est regrettable, nous attendons toujours une manifestation concrète quelconque de la déclaration solennelle de la Réunion au sommet de Williamsburg dans le cadre des négociations Nord-Sud ou même dans le cadre de l'ouverture de négociations globales. Les résultats — ou, plus exactement, l'absence de résultats — des dernières conférences multilatérales et, également, de nos consultations sur le point inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée, en témoignent amplement.

10. Cette impasse persiste malgré les efforts sincères des pays en développement et la souplesse dont ils ont fait preuve dans la conduite des négociations sur le point de l'ordre du jour qui nous occupe ici ainsi que dans d'autres enceintes. La septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à New Delhi du 7 au 12 mars 1983 et, par la suite, la cinquième réunion ministérielle du Groupe des 77, tenue à Buenos Aires du 28 mars au 9 avril 1983, ont donné la preuve que pouvait être abordée dans un esprit constructif et souple la crise économique globale actuelle. L'approche en deux phases concernant les négociations globales visait expressément à répondre aux préoccupations exprimées par certains des pays développés qui avaient jusqu'alors empêché l'ouverture des négociations globales. A New Delhi et à Buenos Aires, cette approche pratique et pragmatique impliquait également une série de mesures immédiates et avançait l'idée d'une conférence internationale sur les questions financières relatives au développement. C'est avec un profond regret que nous constatons que, malgré cette approche souple et pragmatique, nous n'avons pas reçu la réponse que nous attendions de la part de nos partenaires.

11. On nous dit qu'un redressement dans un ou plusieurs pays développés aboutira à un redressement dans le monde en développement. A ce stade, nous ne voulons pas nous prononcer sur la force et la durée de cette reprise. Il suffit de dire que nous pensons qu'un redressement de ce genre n'est pas une panacée pour le monde en développement. Nos problèmes sont pour l'essentiel la conséquence d'un ordre économique international injuste, nettement défavorable aux pays en développement. Ce qu'il nous faut ce sont des changements de structure, des changements qui créeraient un ordre économique international qui réponde mieux à nos besoins et exigences précis.

12. Il nous faut des réponses à long terme aux problèmes fondamentaux des taux d'intérêt élevés, de l'inflation et des déficits montants, aux problèmes de liquidités et de la balance des paiements, du protectionnisme et des prix des produits de base — pour n'en citer que quelques-uns. Les solutions conçues pour chacun de ces problèmes doivent correspondre aux intérêts mutuels de tous les pays et doivent être mises en œuvre avec la participation de tous.

13. Nous sommes également convaincus que l'économie mondiale est arrivée à une étape où aucun pays ou groupe de pays donné ne peut plus servir de locomotive de croissance. Tout processus de reprise dans l'économie mondiale contemporaine, pour être durable

et soutenu, doit constituer un élément de renforcement réciproque entre les pays développés et les pays en développement. Je voudrais simplement mentionner les chiffres que nous a fournis le Département d'Etat des Etats-Unis, selon lesquels les pays en développement reçoivent aujourd'hui 40 p. 100 des exportations des Etats-Unis, plus que le marché européen et le Japon réunis. Sur 20 partenaires commerciaux des Etats-Unis, 11 sont dans le monde en développement, et les investissements privés des Etats-Unis dans les pays en développement dépassent aujourd'hui 150 milliards de dollars. Ainsi, par souci d'avoir une saine gestion du système économique et financier mondial et dans un esprit d'intérêt mutuel et d'interdépendance, nous espérons sincèrement que nos partenaires finiront par accepter la logique et la nécessité de négociations globales.

14. Nous sommes profondément préoccupés du fait que, malgré toute la souplesse et le pragmatisme dont a fait preuve le Groupe des 77, il n'y a eu aucune manifestation de bonne volonté de la part du Nord en matière de négociation au cours de l'année écoulée. En fait, on nous a mis devant une situation sans précédent où, après la Réunion économique au sommet des pays industrialisés, tenue à Versailles en juin 1982, il y a eu une stagnation totale des négociations, sous prétexte que, cette question ayant été examinée au niveau de réunion au sommet, elle ne peut plus faire l'objet de négociations ici à New York. Nous comprenons, assurément, l'attention accordée à cette importante question à la Réunion au sommet de Versailles; il n'en demeure pas moins que le communiqué final de cette réunion représentait l'opinion d'un groupe de pays et ne constituait pas une réponse appropriée à toutes les préoccupations exprimées par la communauté internationale dans son ensemble. Nous considérons qu'il est véritablement ironique que le communiqué de Versailles, au lieu de faciliter les négociations qui, à notre avis, auraient été une réaction logique et rationnelle, ait abouti, au lieu de cela, à créer une impasse qui persiste depuis 15 mois. Nous pensons que l'essence et l'esprit de la coopération multilatérale doivent être maintenus par la voie utile et reconnue du dialogue et des négociations et que les Nations Unies, ici, à New York, offrent le meilleur cadre pour ce faire.

15. Le Groupe des 77 est fermement convaincu de l'utilité et de la valeur persistantes des négociations globales pour assurer une approche complète et intégrée de la crise économique mondiale. Seule cette méthode peut assurer une coordination appropriée et l'interaction nécessaire entre les divers secteurs de l'économie mondiale. Le Groupe des 77 demeure attaché, totalement et sans équivoque, à l'ouverture de négociations globales, car nous pensons que c'est là une question qui doit revêtir un caractère prioritaire pour tous les pays, quel que soit leur système social ou leur niveau de développement. A cet égard, nous réitérons sans équivoque notre appui à la résolution 34/138 de l'Assemblée générale, relative à l'ouverture de négociations globales. Le Groupe des 77 est fermement convaincu de la nécessité d'adopter une méthode simultanée, cohérente et intégrée pour résoudre la crise internationale actuelle, méthode qui indique logiquement la nécessité d'ouvrir immédiatement des négociations globales.

16. Nous ne pouvons pas faire indéfiniment semblant, une année après l'autre, de rendre un hommage hypocrite à la coopération internationale et à la nécessité de négociations globales sans jamais produire de résultats concrets. Nous demandons instamment à nos amis et partenaires des pays développés de faire preuve de la volonté politique nécessaire en acceptant que des négociations globales soient ouvertes sans plus de retard. Nous considérons qu'il faudrait profiter pleinement de la présence à New York d'un grand nombre de dirigeants du monde développé et du monde en développement pour l'ouverture de la trente-huitième session pour engendrer cette volonté politique et créer l'élan nécessaire à l'ouverture de négociations globales. Plus que jamais auparavant, il faut restaurer la confiance dans les Nations Unies et dans la coopération économique internationale, et créer les conditions propices au progrès et au développement au profit de la communauté internationale tout entière.

17. L'heure est aux décisions audacieuses et à long terme. Avant tout, nous devons créer ici, à l'Organisation des Nations Unies, le climat nécessaire à des négociations significatives et véritables. Ne pas le faire serait mettre gravement en danger la crédibilité même de la coopération internationale et la viabilité du système des Nations Unies. Nous pensons que la prochaine trente-huitième session de l'Assemblée générale ne doit pas méconnaître la situation désespérée, qui s'aggrave rapidement, dans les pays en développement, situation qui découle du déséquilibre et du désordre croissants du système économique et financier mondial.

18. Dans notre monde sans cesse plus interdépendant, l'avenir économique et la stabilité politique de tous les pays, développés et en développement, sont liés. Nous ne pouvons ni ne devons nous permettre d'ignorer le lien inséparable qui existe entre la paix et le développement. La prochaine session doit par conséquent s'occuper de l'ouverture des négociations globales en tant que tâche hautement prioritaire. Comme toujours, le Groupe des 77 est prêt à coopérer pleinement à cette entreprise, dans un esprit constructif.

19. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Grèce, qui va parler au nom des pays de la Communauté économique européenne.

20. M. DOUNTAS (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous adresser nos sincères remerciements pour les efforts, le réalisme et l'esprit de coopération que vous avez su promouvoir dans la recherche d'un accord sur l'ouverture de négociations globales.

21. Il faut rendre un hommage particulier à M. Otunnu, de l'Ouganda, pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour essayer de rapprocher les esprits en ce qui concerne la meilleure manière de procéder à propos de la question des négociations globales. Nous regrettons tous de n'avoir pas réalisé de plus grands progrès en vue de rapprocher les esprits sur cette question si importante au cours de l'année écoulée.

22. Nous avons écouté avec intérêt les déclarations faites par le représentant du Groupe des 77. La Communauté européenne et ses Etats membres sont résolus à voir les relations entre nations développées et nations en développement suivre un cours constructif. Nous nous félicitons du dialogue. A ce propos, nous avons prouvé, notamment par les faits, que nous avons à tout moment encouragé un débat constructif en ce qui concerne l'ouverture de négociations globales.

23. Au cours de l'année écoulée, la question nous a préoccupés au premier chef et nous avons noté avec intérêt le déroulement des discussions dans des instances telles que la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à New Delhi du 7 au 12 mars 1983, et la cinquième Réunion ministérielle du Groupe des 77, tenue à Buenos Aires du 28 mars au 9 avril 1983. A cet égard, la Réunion économique au sommet tenue à Williamsburg du 28 au 30 mai 1983 a porté sur une série de problèmes intéressants aussi bien le Nord que le Sud, et a pris note avec satisfaction de l'esprit de dialogue exprimé à New Delhi.

24. Les 10 Etats membres de la Communauté européenne sont en faveur d'une décision visant à poursuivre les consultations sur cette question au cours de la trente-huitième session de l'Assemblée générale, en cherchant ensemble une solution qui soit dans l'intérêt de tous.

25. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Bulgarie, qui va parler au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale.

26. M. TSVETKOV (Bulgarie) [*interprétation du russe*] : Au nom des délégations de la République socialiste soviétique de Biélorussie, de la République populaire hongroise, de la République démocratique allemande, de la République populaire mongole, de la République populaire de Pologne, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, de la République socialiste soviétique d'Ukraine, de la République socialiste tchécoslovaque et de la République populaire de Bulgarie, je suis habilité à faire la déclaration suivante.

27. A la fin du xx^e siècle, l'humanité se trouve confrontée à des problèmes globaux sociaux, économiques, démographiques et écologiques très difficiles. Le niveau actuel de développement des forces de production, de la science et de la technique dans le monde offre les ressources matérielles et intellectuelles nécessaires pour aborder de façon pratique la solution de ces problèmes énormes. Un rôle important dans ce processus revient également à l'Organisation des Nations Unies. Néanmoins, notre expérience de l'examen de ces problèmes dans cette instance montre que le développement productif de la coopération économique mondiale pour résoudre des problèmes globaux est freiné par les forces réactionnaires, qui cherchent à maintenir le retard de continents entiers et tendent à diviser les Etats et à les opposer les uns aux autres.

28. La restructuration des relations économiques internationales sur une base juste et équitable est l'une des voies qui peuvent mener à des "négociations globales" et, comme on le sait, la majorité des

pays du monde y ont un intérêt. Les Etats socialistes ont à maintes reprises exposé leur position favorable à l'égard des propositions des pays en développement allant en ce sens. Dans la déclaration politique adoptée à la réunion du Comité consultatif politique des Etats parties au Traité de Varsovie, qui s'est tenue à Prague les 4 et 5 janvier 1983, il a été souligné que :

“On s'oppose au développement normal de la coopération économique, scientifique et technique et on utilise comme armes politiques les “sanctions” économiques et les embargos, ce qui complique encore les problèmes économiques existants. Les milieux impérialistes s'efforcent de faire porter aux peuples, y compris à ceux des pays en développement, le poids de la crise économique. Indépendamment du niveau de développement économique qu'ont atteint les divers pays, les énormes dépenses militaires constituent pour eux une charge de plus en plus lourde et freinent le progrès économique et social.”

29. Les pays socialistes ont activement participé au processus d'élaboration à l'ONU, de nouvelles méthodes politiques permettant de résoudre les problèmes économiques globaux. Ils expriment leur regret qu'au cours de cette session de l'Assemblée générale, on n'ait pu, par la faute des Etats occidentaux, sortir de l'impasse sur la question de l'ouverture de négociations globales.

30. En même temps, les pays socialistes, au nom desquels j'interviens, déclarent qu'ils sont prêts à continuer, à l'avenir, à coopérer avec tous les pays qui manifestent un intérêt sincère pour l'application des décisions de l'Assemblée générale visant à démocratiser la sphère des relations économiques internationales.

31. M. MI (Chine) [*interprétation du chinois*] : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous remercier des efforts que vous avez déployés en faveur des négociations globales. Nous tenons également à remercier M. Otunnu, de l'Ouganda, des efforts inlassables qu'il a déployés au cours de l'année écoulée en menant les consultations officielles.

32. M. Sobhan, président du Groupe des 77, vient de faire une déclaration détaillée sur cette question. La délégation chinoise voudrait souscrire aux idées fondamentales qu'il a exprimées dans sa déclaration. Au cours de l'année écoulée, les pays en développement ont pris de nombreuses mesures positives afin de promouvoir des négociations globales. A la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, au Conseil économique et social et dans d'autres instances, leurs représentants, tout en tenant compte des circonstances actuelles, ont maintes fois répété qu'il était nécessaire et urgent d'ouvrir des négociations globales.

33. Afin de surmonter les obstacles de procédure et d'autre nature, la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement, tenue à New Delhi en mars dernier, a présenté une proposition de négociations globales en deux phases⁴, en commençant par le plus facile pour passer progressivement au plus difficile. C'est là une proposition nouvelle et très souple. Nous appuyons pleinement cette proposition et nous apprécions beaucoup l'attitude positive

des pays en développement. Nous espérons qu'à la trente-huitième session l'Assemblée générale, lors de la reprise de l'examen des négociations globales, discutera pleinement cette proposition des pays en développement et prendra une décision.

34. Nous espérons que les pays développés cesseront de garder le silence et qu'ils présenteront des propositions et des idées concrètes et s'associeront aux pays en développement dans la recherche d'un terrain commun en vue de l'ouverture de négociations globales.

35. Depuis la première fois où il a été question des négociations globales, il y a quatre ans de cela, les pays en développement ont connu bien des difficultés et des revers, faisant preuve de souplesse dans leurs tactiques, tout en demeurant fermes dans la poursuite de leurs objectifs. Ils ont proposé diverses méthodes d'ouverture de négociations globales — objectif à présent internationalement reconnu — et ont fait des efforts inlassables. Cet esprit audacieux est digne de louanges.

36. La restructuration des relations internationales correspond à l'évolution de la situation dans le monde et aux intérêts à long terme de la majorité des habitants de la planète. En même temps, c'est un processus tortueux et ardu, qui exige beaucoup de ténacité et de persévérance de notre part. Nous sommes prêts à nous associer aux autres pays en développement et dans cet esprit à assurer la réalisation de cette entreprise.

37. M. SHERMAN (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais tout d'abord dire la profonde reconnaissance de mon gouvernement à M. Otunnu pour l'imagination, l'énergie et la détermination dont il a fait preuve l'année dernière pour assurer l'ouverture de négociations globales. Si nous sommes encore loin du but, ce n'est certes pas à cause d'un manquement de sa part; au contraire, il a apporté à cette entreprise l'intelligence et la compréhension qui, à mon sens, ont permis de rapprocher tous les participants.

38. La recherche de solutions aux problèmes économiques actuels du monde est de la plus haute importance pour les Etats-Unis. Nous sommes parfaitement conscients de la grave situation qui règne dans de nombreux pays, particulièrement dans ceux du monde en développement. Nous pensons qu'il y a plusieurs manières d'aborder la solution de ces problèmes. Notre nouvelle approche sera à cet égard une importante contribution à l'amélioration de l'économie. Elle fait entrevoir de meilleures perspectives pour toute l'économie mondiale. Il est impératif d'aborder l'avenir dans un esprit de coopération réaliste qui, loin de compromettre ces perspectives, les préservera.

39. Le réalisme exige que nous reconnaissions les divergences qui demeurent au sujet des négociations globales et que nous discutions avec franchise pour essayer d'aplanir ces divergences. L'heure n'est pas à une discussion détaillée de la meilleure manière de procéder. Toutefois, je voudrais souligner que mon gouvernement est disposé à continuer à coopérer pleinement au dialogue en cours sur les négociations globales et à appuyer la recommandation tendant à ce que cette question soit ajoutée à l'ordre du jour de la trente-huitième session de l'As-

semblée générale. Nous continuerons à faire tous les efforts raisonnablement possibles pour arriver à un accord qui soit satisfaisant pour toutes les parties.

40. M. KOBAYASHI (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, ma délégation tient à vous exprimer sa profonde reconnaissance pour les efforts très précieux que vous avez faits pour l'ouverture de négociations globales depuis que vous avez accédé à la présidence de cette session de l'Assemblée générale, il y a un an de cela.

41. Notre sincère reconnaissance s'adresse également à M. Otunnu, de l'Ouganda, qui a œuvré inlassablement pour aplanir les divergences des différents groupes sur cette question importante de l'ouverture de négociations globales. Malgré la compétence diplomatique et la persévérance admirables de M. Otunnu, ces précieux efforts n'ont pas encore produit les résultats que l'on pouvait en attendre et nous le regrettons. Cependant, il nous faut bien comprendre que cet état de choses est dû essentiellement à la complexité et à la difficulté extrêmes des problèmes devant lesquels nous nous trouvons, et certainement pas à cause des raisons invoquées par le représentant d'un groupe de pays qui, en général, ne contribuent pas beaucoup au développement économique des pays en développement.

42. Nous connaissons tous la gravité des problèmes économiques auxquels la communauté internationale doit faire face. L'économie mondiale ne s'est toujours pas encore pleinement remise de la récession prolongée qui a fait suite à la deuxième crise du pétrole et bien des pays, en particulier les pays en développement, se trouvent encore devant des problèmes économiques extrêmement ardues. Ces problèmes sont de plus en plus liés les uns aux autres et leur solution ne sera pas aisée. Compte tenu du caractère particulièrement interdépendant des relations économiques internationales, tous les pays doivent coopérer étroitement lorsqu'il s'agit de s'attaquer à ces problèmes.

43. Les négociations globales devraient donc jouer un rôle important dans le progrès de notre recherche de solutions complètes et satisfaisantes. Un esprit d'accommodement et de compréhension mutuelle entre tous les pays concernés est cependant essentiel à ce processus. Le Japon, pour sa part, comprend l'importance politique des négociations globales et espère sincèrement que toutes les dispositions pour leur ouverture seront mises au point aussi rapidement que possible.

44. Par conséquent, ma délégation appuiera la proposition tendant à ce que l'Assemblée générale poursuive, lors de sa trente-huitième session, l'examen de cette question. Nous espérons que chaque Etat Membre participera de façon positive et constructive aux prochaines discussions sur cette importante question.

45. En même temps, ma délégation est d'avis que, alors que les pourparlers sur les négociations globales devraient se poursuivre, il ne faut pas pour autant perdre de vue nombre de problèmes réels et importants qui existent dans des domaines divers comme les finances, la dette, le commerce, l'alimentation, les produits de base et l'énergie, qui exigent que nous nous en occupions d'urgence et que nous agissions sans retard. A cet égard, nous désirons attirer

l'attention sur la réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale, qui doit se tenir à la fin de ce mois. On prévoit qu'on y discutera à fond de bon nombre de questions importantes, y compris le problème de la dette et les courants de capitaux. Il convient de noter que, lors de la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Belgrade du 6 juin au 2 juillet 1983, un certain nombre d'accords importants ont été réalisés. On y a reconnu, entre autres, la nécessité d'inaugurer rapidement le Fonds commun pour les produits de base et de créer un groupe d'experts chargé d'étudier le financement compensatoire des déficits des recettes d'exportation et l'adoption par consensus, pour la première fois, d'une résolution sur les questions monétaires internationales⁵.

46. Nous estimons que ce qui a été réalisé à Belgrade constitue un véritable pas en avant. Nous devons veiller à ce que ces décisions importantes soient suivies d'effet.

47. Ma délégation est fermement convaincue que pour redonner vitalité à l'économie mondiale il est également essentiel de maintenir et de conserver le système du libre-échange. A cet égard, les rôles joués par le GATT et la CNUCED revêtent une importance particulière. En effet, le système de libre-échange ne peut être maintenu que si l'on s'efforce de réaliser des ajustements particuliers.

48. Au cours de la présente session, il a été décidé de créer un comité à composition universelle [*résolution 37/202*] et de le charger de procéder en 1984 à l'examen et à l'évaluation de l'application de la stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement. Nous pensons que cela contribuera grandement à reformuler les mesures de la politique de développement sur la base des perspectives à plus long terme.

49. Ma délégation tient à résumer sa position en disant qu'elle est convaincue que, tout en prenant dûment en compte ce qui se passe ailleurs dans le monde, au sein des enceintes internationales, nous devons envisager ce qui peut être fait ici même à l'Organisation des Nations Unies afin d'aboutir à des actions concrètes.

50. M. FERM (Suède) [*interprétation de l'anglais*] : J'ai l'honneur, de parler en cette occasion, au nom des cinq pays nordiques : Danemark, Finlande, Islande, Norvège et mon propre pays, la Suède.

51. Les pays nordiques ont constamment appuyé le concept général de négociations globales. Nous estimons qu'elles constituent un élément important et peut-être même essentiel dans la poursuite du dialogue Nord-Sud. C'est pourquoi nous partageons la déception de ceux qui regrettent qu'il n'ait pas encore été possible de s'entendre pour commencer ces négociations. Nous appuyons l'inscription de cette question à l'ordre du jour de la trente-huitième session et nous nous déclarons prêts à poursuivre les pourparlers sur la question et à envisager toute initiative nouvelle à ce sujet.

52. A ce stade, je voudrais exprimer ma reconnaissance et mon admiration à M. Otunnu pour ses efforts patients. Ce n'est assurément pas faute de compétence que les négociations globales sont arrivées à une

impasse; mais, plutôt, cette impasse reflète la complexité des intérêts en cause.

53. Même si les conditions nécessaires à l'ouverture de négociations globales ne sont pas encore réalisées, il est important que le dialogue Nord-Sud se poursuive. Nous devons tous être prêts à travailler sur la base du consensus et du dialogue, avec une volonté authentique d'aboutir à des résultats pratiques. Nous sommes convaincus que l'Organisation des Nations Unies peut être un instrument efficace dans ce processus.

54. M. PELLETIER (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'unir la voix du Canada à celles des orateurs qui ont pris la parole avant moi et qui ont salué le tact, la patience, la compétence et l'imagination dont a fait preuve M. Otunnu, de l'Ouganda, l'un des vice-présidents de cette session de l'Assemblée, dans la conduite des discussions et des négociations officielles sur ce sujet, sous votre égide bienveillante et encourageante, au cours de l'année écoulée. Si l'accord nous échappe encore, ce n'est certes pas à cause d'un manquement de sa part.

55. Par rapport à l'an dernier, l'économie mondiale se porte un peu mieux, et les perspectives de l'économie canadienne sont meilleures. Mais cela ne veut pas dire que nous devons cesser d'être sur nos gardes et qu'il n'y ait pas de nombreux éléments préoccupants. Notamment, nous reconnaissons que les pays en développement ont été et sont même encore grandement affectés par le ralentissement de l'économie mondiale et cela doit nous inciter tous, à la fois par souci d'humanité et dans notre propre intérêt, à redoubler d'efforts pour parvenir à un accord. Ce n'est pas ici que je passerai en revue l'historique de nos efforts visant à ouvrir des négociations globales, c'est-à-dire à trouver la manière optimale d'organiser le dialogue et les négociations nécessaires entre les pays du Nord et du Sud sur les questions économiques pressantes auxquelles nous devons faire face ensemble, car nous ne pouvons y réussir individuellement. Il va sans dire que le Canada regrette beaucoup qu'une solution satisfaisante et mutuellement acceptable n'ait pas encore été élaborée, malgré les efforts réalisés en toute bonne foi depuis que nous nous sommes réunis ici il y a un an, et malgré un certain nombre de suggestions intéressantes et utiles faites par certains groupes, y compris le mouvement des pays non alignés et le Groupe des 77, lors de leurs réunions du début de cette année.

56. La position canadienne à ce sujet, comme sur l'ensemble du dialogue Nord-Sud, est désormais bien connue et je n'ai pas besoin de m'attarder sur les efforts que nous avons faits au cours de toute une série de conférences et de réunions, comme au cours des contacts officiels actuels, pour encourager de bons résultats. Notamment, ces questions ont occupé une place importante lors des discussions au cours de réunions économiques au sommet successives des pays occidentaux, y compris celles tenues à Ottawa en juillet 1981, à Versailles en juin 1982 et à Williamsburg en mai 1982, et le Canada a fait tous les efforts possibles pour donner une suite concrète à ces débats. En ce qui concerne la discussion d'aujourd'hui, nous nous associons au consensus qui, je crois, est en train de se faire jour, tendant à ce que le point concernant

les négociations globales soit inscrit à l'ordre du jour de la trente-huitième session de l'Assemblée générale, afin que nous ayons le temps d'essayer de trouver la meilleure manière d'aller de l'avant.

57. Dans l'intervalle, nous pourrions avoir d'autres discussions et d'autres débats au cours des prochaines semaines, à des niveaux très élevés. Ma délégation espère que, en plus d'une meilleure compréhension de la gravité des besoins et de l'intensité des espoirs, on parviendra à mieux comprendre les priorités relatives parmi les nombreux éléments importants de la situation actuelle et future. Nous espérons également que tous nos pays continueront à travailler au sein des instances existantes sur les grands problèmes que nous connaissons. Dans un domaine comme dans l'autre, la délégation canadienne jouera un rôle des plus actifs et apportera toute sa coopération.

58. M. WOOLCOTT (Australie) [*interprétation de l'anglais*] : La délégation australienne regrette qu'il n'ait pas été possible au cours de cette session de l'Assemblée générale de surmonter les obstacles qui demeurent ni d'ouvrir avec succès les négociations globales. Nous aurions été heureux d'appuyer une proposition tendant à ce que les négociations globales soient inscrites à l'ordre du jour de la trente-huitième session de l'Assemblée. Nous devons également noter que ce processus visant à transférer le problème d'une année sur l'autre est devenu une sorte de rituel. Au cours de la prochaine session, il faut que nous parvenions à une décision finale dans un sens ou dans un autre sur la façon dont nous devons avancer et dont nous devons surmonter les obstacles afin de réaliser des progrès significatifs.

59. Au cours des douze derniers mois, la délégation australienne a activement participé aux différentes discussions qui se sont déroulés, ici à New York et ailleurs, dans un effort visant à faire avancer le projet. Nous avons essayé de jouer un rôle constructif et parfois nous avons pu mettre au point, de façon officielle, des propositions dans l'espoir de contourner les obstacles. En décembre et en janvier derniers, notamment, ma délégation a cherché à retenir l'attention d'autres délégations sur une proposition qui aurait permis au mécanisme des Nations Unies, ici à New York, de veiller sur les discussions et les négociations se poursuivant ailleurs, tout en offrant une approche plus structurée des efforts visant à lancer les négociations globales elles-mêmes. En l'occurrence, cette proposition n'a pas obtenu l'appui que nous avions espéré. Je voudrais simplement rappeler ici que ces idées auraient pu permettre de sortir de l'impasse et, par conséquent, les Nations Unies auraient pu plus qu'aujourd'hui aller de l'avant dans le processus de négociations globales.

60. Mais, bien que cette session n'ait pas atteint le résultat espéré, l'année qui vient de s'écouler n'a toutefois pas été marquée par une inactivité totale. Nous estimons que, sur le plan international, on continue à reconnaître que les problèmes urgents du monde dans le domaine économique ne peuvent être surmontés par des solutions partielles ou simplistes. L'importance d'un système viable et fort de diplomatie économique multilatérale demeure, et nous pensons que cela se reflète dans les efforts faits pendant l'année écoulée par divers groupes de pays, en vue de donner une vigueur nouvelle au dialogue

Nord-Sud. Bien qu'ils aient été modestes et qu'ils n'aient pas toujours répondu à toutes nos espérances, il n'en reste pas moins que les résultats obtenus à la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ont jeté une base pour la poursuite des travaux à l'Assemblée générale et ailleurs afin de maintenir l'élan acquis dans le dialogue.

61. Je ne voudrais pas conclure cette brève intervention sans exprimer la gratitude de l'Australie à M. Otunnu, de l'Ouganda, pour les efforts qu'il a faits au cours des derniers mois. La tâche que vous lui aviez confiée, Monsieur le Président, était une tâche difficile et il s'est acquitté de ses responsabilités avec art et compétence. Ses réunions ont fourni les moyens visant à contrôler le développement, maintenir les contacts et échanger les points de vue. Il serait peut-être bon de prévoir un mécanisme semblable pour la prochaine session de l'Assemblée générale.

62. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Compte tenu des déclarations que nous avons entendues, je propose que l'Assemblée générale décide d'inscrire au projet d'ordre du jour de la trente-huitième session la question intitulée "Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement". Puis-je considérer que l'Assemblée générale accepte cette proposition ?

Il en est ainsi décidé (décision 37/456).

POINT 141 DE L'ORDRE DU JOUR

Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (*fin*)

63. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Nous passons maintenant au dernier point restant inscrit à l'ordre du jour de la présente session. A ce propos, j'ai reçu une lettre par laquelle le représentant de Chypre demande que le point soit inscrit au projet

d'ordre du jour de la trente-huitième session. S'il n'y a pas d'objections, je considérerai que l'Assemblée générale souhaite inscrire le point intitulé "Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies" au projet d'ordre du jour de la trente-huitième session.

Il en est ainsi décidé (décision 37/457).

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

64. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Nous en venons maintenant à la fin de la trente-septième session de l'Assemblée générale. J'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

Clôture de la trente-septième session

65. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je déclare close la trente-septième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 16 h 55.

NOTES

¹ ID/325 et Corr.1, première partie, sect. A, par. 1.

² *Ibid.*, par. 3.

³ Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-huitième année, Supplément de janvier, février et mars 1983*, document S/15556.

⁴ A/38/132, troisième partie, par. 39.

⁵ TD/325 et Corr.1, première partie, sect. A, résolutions 153 (VI), 157 (VI) et 162 (VI).